



Autorisation de conduite

TRACTEUR DE PARC

La formation pour tracteur de parc s'adresse à tous, titulaires ou non d'un permis du groupe lourd. Une autorisation de conduite, délivrée par le chef d'établissement, suffit pour manœuvrer ces engins de manutention, également nommés tracteurs de terminaux logistiques. Cette formation pratique enseigne les techniques de mise à quai de caisses mobiles, de remorques ou de semi-remorques, en abordant diverses situations réelles.

 **Formation de 35 heures**

 **Sur site du client**



GS FORMATION

Votre chargée d'affaires
Sophie JACQUEMET

06 69 53 77 01

sophie.jacquemet@gsformation.fr

 www.gsformation.fr

Autorisation de conduite **TRACTEUR DE PARC**



Les objectifs de la formation

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour maîtriser un tracteur de parc en toute sécurité. Cette formation permet d'obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur,



PUBLIC CONCERNÉ

Futur conducteur de tracteur de parc, qu'ils soient ou non titulaire d'un permis de conduire.



PRÉREQUIS

Être apte médicalement / Être âgé de 18 ans sauf dérogation



OUTILS ET MOYENS

- 1 formateur spécialisé en groupe lourd
- 1 tracteur de parc thermique ou électrique
- 1 aire de manœuvre sur site
- Matériel de balisage et de sécurité
- 1 salle de formation
- Vidéoprojecteur et supports pédagogiques



MODALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION

Sauf cas particulier, le délai d'accès moyen à la formation est en générale d'un mois après le retour validé du devis et de la convention de formation.



MODALITÉ DE LA FORMATION

En présentiel sur site du client avec mise à disposition d'une surface de manœuvre et d'un tracteur de parc.



VALIDATION

Attestation de réussite et de suivi de formation en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'établissement.



SITUATION DE HANDICAP

Dans certain cas des adaptations pourront être mise en place merci de nous consulter en amont par mail à l'adresse suivante : contact@gsformation.fr



DURÉE

35 heures peut être réduit selon la maîtrise des apprenants



TARIF

Nous consulter

Autorisation de conduite **TRACTEUR DE PARC**



Théorie

- Statistiques des accidents du travail, les vérifications journalières de sécurité du tracteur et des remorques.
- Les différentes technologies de tracteurs de parc.
- Les principes d'attelage, les techniques de circulation et de mise à quai, ainsi que les règles de sécurité du site.
- Entretien de premier niveau du tracteur.
- Évaluation théorique certificative.



Prise en charge

- Vérification journalière visuel avant prise de poste en vue de détecter des anomalies.
- Prise en main du tracteur.
- Entretien de premier niveau application



Maîtrise de la conduite d'un tracteur en solo

- Réalisation de manœuvres d'un tracteur en solo en ligne droite, tant en marche avant qu'en marche arrière, suivi d'arrêts précision à l'aide des rétroviseurs et des changements de voie.



Réaliser un attelage et un dételage en toute sécurité

- Savoir aligner son tracteur et réaliser l'attelage d'un véhicule articulé ou d'un ensemble de véhicule en respectant les règles de sécurité.



Manœuvrer un ensemble articulé

- Réaliser des manœuvres en ligne droite et des changements de voie, tant en marche avant qu'en marche arrière, avec un ensemble attelé d'une semi-remorque.



Mise à quai

- Être capable de réaliser une mise à quai avec un ensemble articulé en respectant les procédures de sécurité propres à l'entreprise (COMBILOK® ARRIMATIC® CALEMATIC® ou autres).
- Fin de poste
- Remontée de anomalies.
- Évaluation pratique Certificative.